

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MANDARINE

Mandarine Opportunités (Part R)

ISIN - FR0010657122

Ce fonds est géré par Mandarine Gestion.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Mandarine Opportunités a pour objectif de réaliser une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indice CAC All Tradable NR (dividendes réinvestis) sur la durée de placement recommandée de 5 ans, en sélectionnant via une stratégie active de « stock picking », des entreprises françaises ou cotées en France répondant positivement à des critères (Environnement, Social, Gouvernance) ESG selon une approche Best-in-Universe (sélection ESG consistant à privilégier, au sein de l'univers d'investissement, les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité) et possédant un profil de croissance supérieur à la moyenne selon l'analyse de la société de gestion. Son processus de gestion se fonde sur une conviction forte : la performance boursière long terme d'une société dépend de l'importance et de la qualité de la croissance qu'elle génère et l'intégration des critères ESG dans sa stratégie. Le fonds vise à sélectionner plus spécifiquement des entreprises de toutes tailles de capitalisation confondues dégagant une croissance de leurs résultats et de leurs marges supérieures à la moyenne et dont le potentiel n'est pas encore anticipé par le marché. L'analyse financière s'orientera vers la sélection de valeurs de style « croissance », autour de trois principaux types de profils selon des indicateurs propres : les sociétés établies, les sociétés en transition et les sociétés à potentiel, selon l'analyse de la société de gestion. Le processus ESG intègre des critères extra-financiers contraignants en matière Environnementale (empreinte carbone en tonne de CO₂ ...), Sociale (conditions de travail, santé et sécurité ...) et de Gouvernance (fonctionnement des instances de gouvernance ...) sur l'univers d'investissement. Les émetteurs de l'univers d'investissement ayant une note ESG sont classés par quintile allant de A à E. Les émetteurs appartenant aux quintiles A-B-C-D sont éligibles et passent le filtre ESG en amont du processus d'investissement. Ceux classés « E » sont exclus de l'univers d'investissement ; le filtre ESG exclut 20% des émetteurs ayant une note ESG. La stratégie d'investissement ESG peut induire un éventuel biais sectoriel tant par rapport à l'univers investissable que par rapport à l'indicateur de référence du Fonds.

La part des émetteurs notés ESG dans le portefeuille du Fonds (hors dette publique IMM ou créances et liquidités) sera durablement supérieure à 90%. Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie et en fonction des conditions de marché ou des anticipations du gérant, le fonds peut également investir jusqu'à 25% de son actif dans des titres de créances (émis par tous types d'émetteurs notés Investment Grade ou jugé équivalent par la société de gestion) et instruments du marché monétaire. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture ou d'exposition du risque actions. L'exposition du portefeuille pourra atteindre 105% de l'actif net. Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif en OPC français ou étrangers conformes à la directive 2009/65/UE telle que modifiée, le cas échéant gérés par Mandarine Gestion.

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence.

Le Fonds prend en compte les risques de durabilité et les caractéristiques ESG dans le cadre de sa procédure de sélection. A cet égard, le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR. Le Fonds est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Indicateur de référence : CAC All Tradable Net Return.

Le Fonds est géré de manière active.

Type de fonds : OPCVM - UCITS V.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

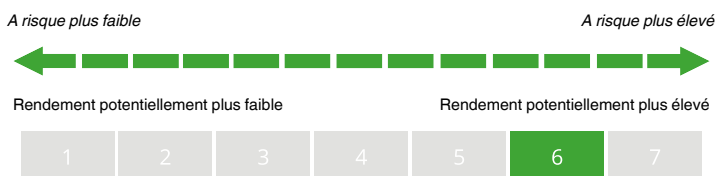
Les demandes de souscription et de rachat de parts sont reçues chaque jour ouvré non férié de la bourse de Paris au plus tard à 13h chez BNP Paribas et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Fréquence de valorisation : Chaque jour ouvré non férié de la Bourse de Paris.

Durée de placement minimum recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans.

Fiscalité : Eligible PEA

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque et de rendement de niveau 6 reflète principalement l'exposition du fonds aux marchés actions dans lesquels il est investi.

- Les données historiques utilisées pour calculer le niveau de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce fonds.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de gestion discrétionnaire : Le style de gestion reposant sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés, il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation soudaine de la qualité d'un émetteur ou de celui de sa défaillance.

Risque de liquidité : Il représente la baisse de prix que le Fonds devrait potentiellement accepter pour pouvoir vendre certains actifs sur lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Garantie : Le Fonds n'est pas garanti en capital.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2.00% Max
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2.28% *
----------------	---------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	0.00%**
---------------------------	---------

Méthode : 15.00% de la surperformance au-delà du Benchmark (CAC All Tradable Net Return) en cas de performance annuelle positive.

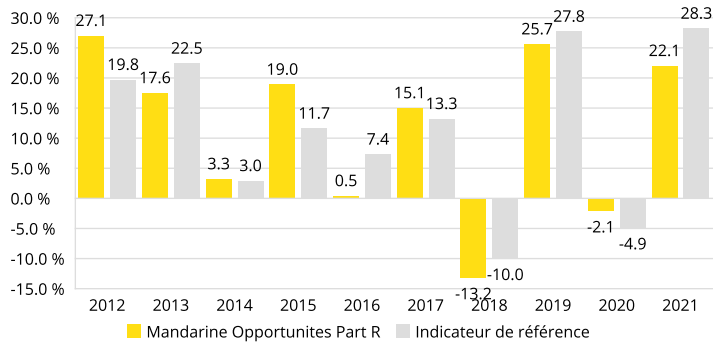
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs, vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

***Les frais courants** sont fondés sur les frais de l'exercice précédent. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC. Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de ce Fonds, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

** clos au 31/12/2021.

PERFORMANCES PASSES



L'information présentée est fondée sur des performances passées qui ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

La performance du fonds est calculée coupons nets réinvestis après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Jusqu'au 31 décembre 2012, l'indicateur de référence ne tient pas compte des éléments de revenus. A compter du 1er janvier 2013, la performance de l'indice est calculée dividendes réinvestis.

Date de création du fonds : 2008

Date de lancement de la Part R : 26/09/2008

Devise de référence : EUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas.

Les prospectus, rapports annuels / documents semestriels et périodiques ainsi que la dernière valeur nette d'inventaire sont disponibles et adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite à l'investisseur auprès de :

Mandarine Gestion - 40 avenue George V - 75008 Paris - serviceclient@mandarine-gestion.com.

Les détails actualisés de la politique, des conditions et de la méthode de calcul de la rémunération de la Société de Gestion actualisée, sont disponibles soit en version papier sur demande au siège de la société, soit sur le site internet suivant : <http://www.mandarine-gestion.com/france/fr/menu-bas/documents-reglementaires/> ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes

responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Le Fonds propose d'autres types de parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus values et revenus éventuels liés à la détention des parts peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil ou distributeur financier.

La responsabilité de Mandarine Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds. Le Fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique/"U.S. Person" (au sens de la définition donnée dans le prospectus).